



Déclaration liminaire – CDEN du 18 mars

M. le Préfet, M. Le Dasen, M. Le Président du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

Le gouvernement vient de publier un décret qui ampute le budget de fonctionnement de l'Etat de 10 milliards d'euros, dont 691 millions en moins pour l'enseignement scolaire et donc l'avenir des élèves . Comment ce budget peut-il être ainsi diminué alors que notre 1^{er} Ministre ne cesse de dire que l'Education est une priorité nationale ?

Les créations de postes annoncées par celui-ci lors du CSAMEN du 21/12/2023 ne seront pas en nombre suffisant pour permettre la création des classes de niveaux, auxquelles nous sommes par ailleurs opposés car, comme le montrent les études sociologiques et en sciences de l'éducation, c'est au contraire l'hétérogénéité et la mixité sociale qui sont nécessaires à un contexte positif d'apprentissage ainsi que des effectifs réduits.

En effet, toutes les enquêtes internationales et les évaluations nationales organisées aboutissent à la même conclusion : les résultats sont moyens parce qu'une partie des élèves réussit très bien alors qu'une autre est en difficulté, généralement les élèves scolarisés en éducation prioritaire et issus de milieux sociaux défavorisés.

Le diagnostic du ministre est donc erroné.

Il s'agit bien d'élever le niveau des élèves les plus fragiles, notamment dans des établissements ségrégués. Ce n'est pas d'une réforme globale du système scolaire dont le pays a besoin mais d'une attention toute particulière à une partie des élèves, que le système actuel ne fait pas suffisamment réussir.

Par ailleurs, les mesures envisagées nécessitent des mises en barrette des emplois du temps qui seront donc dégradés pour les professeurs de mathématiques et de français et avec des effets sur les possibilités de formation continue de ces personnels.

Le jeudi 7 mars, la nouvelle ministre de l'Éducation nationale a annoncé lors d'une réunion au ministère une inflexion concernant la mise en œuvre des groupes à la rentrée prochaine. La notion de « groupes de niveau » disparaissait des textes officiels. Cette notion qui revenait sur 50 ans d'efforts pour supprimer les différentes barrières et filières au sein du collège unique, faisait d'ailleurs largement débat dans la communauté éducative.

Alors que les organisations syndicales et les professionnels se réjouissaient à juste titre de ce recul attendu sur les groupes de niveaux vers des groupes de besoins et davantage d'autonomie des chefs d'établissement, revirement de situation du au 1^{er} Ministre qui a précisé avec autoritarisme que le groupe de niveau serait la règle et la classe entière l'exception ; désavouant ainsi clairement la ministre de l'éducation nationale.

Le gouvernement n'a donc toujours pas compris que les professionnels n'en peuvent plus des annonces et contre-annonces ainsi que de leurs communications incessantes et contradictoires. Pour l'Unsa : des classes de niveau en mathématiques et en français, c'est non.

Nous noterons d'ailleurs que l'éducation nationale ne voit aucune contradiction dans le fait de multiplier les classes à plusieurs niveaux en élémentaire : 2, 3 niveaux voire plus, en multipliant ainsi proportionnellement les besoins de différenciation en mathématiques et en français pour un seul enseignant. En outre, on augmente leur nombre par des fermetures de classes alors qu'au collège, on divise une classe de 6^e ou de 5^e en plusieurs groupes de niveaux.

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques et permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Tout cela ne prend pas en compte les nouveaux défis éducatifs et pédagogiques et les carences du système en matière d'attractivité et de formation. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous et les choix unilatéraux du ministre se font à rebours des constats des besoins.

Par ailleurs, nous constatons les premiers effets de la création des prépa-lycées. Elles ont pour conséquence d'impacter les cartes de la formation et de vider les classes de bac professionnel avec, d'un point de vue pédagogique, un risque important d'augmenter le décrochage des élèves concernés par un dispositif qui ne fait pas sens pour eux excepté celui d'être une punition.

Nous vous alertons à nouveau aujourd'hui sur la fusion à marche forcée des Lycées St Germain et Fourier. Et d'autre part sur la situation du lycée de Sens qui devrait être le centre de toutes les attentions afin de ne pas le voir sombrer et permettre aux élèves et aux équipes de profiter de meilleures conditions d'enseignement.

Nous ne semblons ne pas avoir été entendus, car la DHG annoncée pour ce lycée supprime 4 classes pour une baisse annoncée de 40 élèves.

Le Recteur n'avait-il pas dit de se préoccuper de ce lycée ? Avec des effectifs de plus de 35 par classe en seconde et une moyenne de plus de 34 élèves sur l'ensemble de cet établissement.

Après toutes les alertes de cette année, comment le Rectorat peut-il proposer une telle DHG ? L'Unsa le dénonce et demande que cette DHG soit réabondée.

Le seul élément positif des mesures concerne la création de moyens dédiés à la lutte contre le harcèlement mais nous déplorons que la politique de création de postes de CPE pour renforcer les moyens de la vie scolaire soient interrompus cette année. En effet, leur rôle est essentiel en prévention de ces situations tout comme dans leur résolution.

En outre, la désaffectation des concours et le problème de recrutement des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée. Les rémunérations insuffisantes et l'absence de perspectives d'amélioration n'ont provoqué jusqu'à présent qu'un choc de déception plutôt que "des savoirs". C'est pour cette raison, que l'Unsa sera mobilisée aux côtés des autres organisations syndicales demain 19 mars.

Dans le 1^{er} degré, les dotations en emplois bien que la démographie soit à la baisse, ne sont pas suffisantes et mettent le fonctionnement du service public d'éducation du 1^{er} degré dans des difficultés majeures.

Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà de la finalisation du dédoublement dans les classes de GS en éducation prioritaire et de la progression de la scolarisation en TPS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants peu visibles dans les tableaux excels des effectifs de la carte scolaire : besoin accru d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants et d'AESH formés (le nombre de signalements SST en témoignent), moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé la création de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à ces besoins. Il ne suffit pas de créer des postes, il faut ouvrir les possibilités de formation en nombre suffisant.

Après un groupe de travail, des manifestations, des rassemblements, 2 CSAD, le boycott de CDEN, le compte n' y est toujours pas avec toujours trop de fermetures de classes et des ouvertures en attente. Des fermetures en REP sont maintenues, d'autres qui vont isoler des collègues réduisant le nombre de classe dans certaines écoles comme à Villevallier, où un collègue sera seul à la rentrée. Des fermetures dans des communes dynamiques, qui investissent beaucoup pour leur école, comme à Lindry. Des fermetures dans des écoles déjà malmenées, comme l'école des Rosoirs d'Auxerre. Et ce choix de fermer une école entière l'école des Brichères que nous ne comprenons toujours pas et que nous dénonçons. La liste serait longue, trop longue ...

Pour l'UNSA Education, il est donc urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. Cet enjeu majeur de l'École, n'est abordé par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, des moyens mis à disposition pour la gestion de l'aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents et le chemin pour y accéder ainsi que la durée du parcours pour obtenir ces droits sont révoltants. L'école se vante d'être inclusive, elle ne l'est ni pour les élèves ni pour les enseignants.

Dans la vision globale portée l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale et cela devrait interroger nos gouvernants.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère crée encore et toujours des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. En pédagogie, nous apprenons de nos erreurs, il semble que notre gouvernement bien que prétendant connaître l'éducation et ses besoins, ignore ce principe central de la pédagogie.

Pour l'Unsa Education

Marie Lamoureux et Lydie Galonzka